



Offre d'emploi

Agent d'Animation en Activités Physiques Adaptées et Santé

COMITÉ DEPARTEMENTAL SPORT ADAPTÉ PUY DE DÔME/ALLIER

Contrat temps partiel - Territoire Puy de Dôme

EMPLOYEUR : Comité Bi-Départemental Allier-Puy-de-Dôme

POSTE : **Encadrement d'activités physiques adaptées au sein d'établissements médico-sociaux**

LIEU de TRAVAIL : rattaché au Comité Bi-Départemental du Sport Adapté 03/63 - **Site de Clermont-Ferrand** – 15 bis rue du Pré la Reine 63000 CLERMOND-FERRAND

LIEU D'INTERVENTION : activité exercée sur le département du Puy-de-Dôme

TYPE DE CONTRAT : **Contrat temps partiel CDD 10 mois 15H**

NIVEAU DE FORMATION : Licence STAPS APAS, BEES APSA

REMUNERATION : Groupe 2 de la Convention Collective Nationale du Sport – Mutuelle d'entreprise

PRESENTATION DE LA FEDERATION FRANCAISE DU SPORT ADAPTE

La Fédération Française du Sport Adapté, dans le cadre de ses missions, permet à ses licenciés et à toute personne en situation de handicap mental ou psychique, quel que soit le degré de leurs déficiences, de s'intégrer et de s'épanouir dans notre société par le biais de la pratique sportive.

PRESENTATION DU CDSA 03-63 SPORT ADAPTE

Le Comité Bi-Départemental Allier/Puy de Dôme du Sport Adapté compte 23 associations affiliées au Sport Adapté, 773 licenciés et un calendrier sportif de 38 manifestations proposées sur la saison. Il assure l'ensemble des animations et manifestations départementales à destination des sportifs enfants et adultes en situation de handicap mental ou psychique. Il coordonne également la formation et sensibilisation sur les pratiques sportives adaptées.

LIENS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELS

- Liens hiérarchiques : L'agent d'animation est placé sous l'autorité directe du Président du CDSA 03-63 SA.
- Liens fonctionnels : il est placé sous l'autorité fonctionnelle de la Coordinatrice du CDSA 03-63 SA

CADRE JURIDIQUE

- L'emploi est régi par :
Les dispositions légales et réglementaires
Les dispositions de la Convention Nationale du sport
- Rémunération : Groupe 2 de la Convention Collective Nationale du Sport
- Prise de fonction du poste à **partir du 23 septembre 2019**
- Période d'essai : 2 mois

MISSIONS

- Encadrer la pratique d'activités physiques adaptées au sein d'établissements spécialisés et ou associations du Puy de Dôme auprès d'un public en situation de handicap mental et/ou psychique.

APTITUDES :

- Savoir concevoir et animer des séances d'Activités Physiques en Sport Adapté et Santé
- Travailler en autonomie mais en lien avec l'équipe

SPECIFICITES ET CONTRAINTES DU POSTE :

- L'agent d'animation peut être amené à se déplacer dans tout le département
- Il devra posséder le permis B

MOYENS DE FONCTIONNEMENT :

- ▶ Bureau
- ▶ Téléphone
- ▶ Photocopieur
- ▶ Véhicule professionnel ou défraiement kilométrique
- ▶ Matériel sportif

Transmettre votre candidature avant le 08/07/2019

Par mail :

cd63.ffsa@gmail.com ou geraldinesportadapt@gmail.com

Pour tout renseignement : 04 73 24 58 83